

FORMATION

au

TRAVAIL EN HAUTEUR

Depuis la rentrée 2014-2015, les élèves et étudiants de la filière BTP sont dans l'obligation d'être formés au travail en hauteur sous peine de non-inscription à l'examen.

M. BELLUCCI Michel étant le seul formateur du lycée, il eut la lourde tâche de former, à partir du mois d'octobre, 75 jeunes dont 17 élèves de Bac Pro TBEE et 58 étudiants BTS EB et TP (initiaux et apprentis) avant début décembre.











